

Rurale

Broncho-pneumonies infectieuses : détection directe de Mycopl. bovis, IBR, BVD, RSV, PI3 et AD3

Ces 6 pathogènes peuvent désormais être détectés directement dans les prélèvements pathologiques à l'aide de techniques ELISA recherchant les antigènes. On utilisera le liquide de lavage trachéo-bronchique, des fragments de poumons ou des écouvillons nasaux (nous contacter).

Pour un coût modique (27,26 euros HT), la technique permet une détection en une seule manipulation des virus IBR, BVD, RSV et PI3. L'AD3 est recherché à part (21,24 euros).

Quant à Mycoplasma bovis, il nécessite un enrichissement préalable en milieu de culture (ils doivent donc être vivants !) et le coût pour cette valence est de 28,53 euros. Il est à noter que Mycoplasma bovis peut aussi être recherché dans le lait de mammite ou dans les articulations lorsqu'il y est suspecté.

GRANDE DOUVE : c'est le moment d'en parler à vos éleveurs.

Outre l'examen clinique et les lésions d'abattoir, le diagnostic repose :

- sur les coproscopies parasitaires. Elles présentent l'intérêt de permettre la détection d'œufs d'autres parasites dont ceux de paramphistomes (souvent difficiles à différencier) mais l'inconvénient d'être individuelles et peu sensibles, d'où la nécessité de multiplier les prélèvements (bêtes et moments différents)
- sur la sérologie à l'automne (novembre à mars). Elle peut se faire en individuel, mais aussi sur mélange de sangs (10 en moyenne) ou lait de tank pour évaluer l'atteinte du troupeau. A noter aussi que la séropositivité ne persiste qu'environ 4 mois après un traitement efficace. Un prélèvement précoce permet donc d'évaluer l'infestation, un traitement tardif (4 mois au moins après traitement) permet d'évaluer la qualité de ce dernier.

Remarques : Il n'y a pas de réaction croisée avec les paramphistomes ou les petites douves. Ne pas tester les animaux de moins de 6 mois.

Hématologie (toutes espèces)

Attention aux résultats de NF lorsqu'il y a des ERYTHROBLASTES.

Les érythroblastes, ou hématies nucléées, sont comptés comme des leucocytes par les appareils.

Lors d'anémie régénérative, leur nombre peut être important. Il n'est pas exceptionnel d'avoir 30, 40 ou + érythroblastes pour 100 globules blancs. Ainsi, le nombre de « globules blancs » donné par l'appareil ne peut être rendu brut mais doit être corrigé par une règle de trois afin d'éviter les fausses leucocytoses et donc d'éviter d'interpréter une régénération érythrocytaire comme un signe d'infection.

Biochimie : chevaux et autres

FIBRINOGENE : Le dosage du fibrinogène peut être réalisé par différentes méthodes au choix du laboratoire :

Méthodes immunologiques : souvent adaptées à l'espèce humaine

Méthode thermique : dosage des protéines avant et après précipitation par la chaleur : assez peu précise

Méthode de coagulation : permet de mesurer le seul fibrinogène fonctionnel

Méthodes turbidimétriques après précipitation : automatisables, elles mesurent le fibrinogène total

Toutes ces méthodes ne donnent pas des résultats identiques. Il n'est donc pas étonnant que les résultats changent selon le laboratoire et qu'ils doivent être interprétés en fonction des valeurs usuelles de celui-ci.

Nous utilisons en routine une méthode turbidimétrique

Porcs

SDRP : Pendant longtemps, seule la sérologie (diagnostic indirect) était réalisable en routine. Le diagnostic direct (détection du virus) du SDRP est maintenant réalisable par PCR.

Les prélèvements utilisables sont : écouvillons nasaux, poumons, fèces, sang et sperme et peuvent être poolés jusqu'à 5.

Ne pas congeler le sang et les fèces !

MAP : Une toute nouvelle technique permet le dépistage du Circovirus par recherche antigénique Elisa sur fèces : facile sur animal vivant ou lors d'autopsie par écouvillonnage rectal (chargé) ! Nous en reparlerons. La PCR, quant à elle, est réalisable sur sérum (tube sec) ou biopsie d'amygdale.

Attention : dans ces deux cas, les prélèvements ne peuvent pas être poolés. Le diagnostic est donc individuel. Par rapport à l'histologie, l'intérêt du diagnostic sur animal vivant est certain

Bactériologie :

J'ai changé de nom !

Les pathogènes changent de nom au gré des améliorations de la taxonomie. Parfois difficile à suivre mais important pour associer nos cours d'école avec les publications actuelles !

- *Lawsonia intracellularis* est l'ex *Ileobacter*, ex *ileal Symbiont intracellularis*, ex *Campylobacter sp*

- Les *Brachyspira* sont les ex *Serpulina*, ex *Treponema*.

Législation

La loi pour le développement des territoires ruraux et l'obligation de déclaration.

La loi a modifié le Code rural en ces termes :

« Tout laboratoire est tenu de communiquer à l'autorité administrative tout résultat d'analyse conduisant à suspecter ou constater l'infection d'un ou plusieurs animaux par l'une des maladies contagieuses au sens des articles L223-2 ou L223-3 ou la présence d'un organisme nuisible au sens de l'article L251-3 »

Les « organismes nuisibles » ne sont pas encore listés par décret mais, pour les MLRC, le texte est applicable. Auparavant, sauf lorsqu'ils avaient dû s'y engager (ex : *Salmonella Enteritidis* sur certaines volailles ou la Métrite Equine contagieuse) les laboratoires n'avaient pas d'obligation et pouvaient se contenter d'informer le vétérinaire et l'éleveur qui devaient se charger de la déclaration

Désormais, le laboratoire ne pourra se soustraire à cette déclaration. Rappelons toutefois que lors de suspicion, la déclaration par le vétérinaire doit être **préalable** à l'envoi de prélèvements au laboratoire. Ce n'est donc théoriquement qu'en cas de carence du vétérinaire ou de découverte fortuite que le laboratoire interviendra.

Vous ne souhaitez pas ou plus recevoir notre lettre d'information ? Nous souhaitons respecter votre tranquillité d'internaute : Envoyez nous simplement le mot « stop ! » à l'adresse aabiovet@analyses-veterinaires.fr et nous ôterons immédiatement l'adresse d'envoi de notre liste de diffusion. Avec nos excuses.

Si vous souhaitez recevoir les anciens numéros ou pour toute suggestion, demande de tarif ou autre contact, merci de nous écrire : aabiovet@analyses-veterinaires.fr